

STRATÉGIE QUÉBÉCOISE EN ÉDUCATION FINANCIÈRE

Édition 2018



AUTORITÉ
DES MARCHÉS
FINANCIERS

Table des matières

- 4** Membres du Comité consultatif en éducation financière
- 5** Stratégie québécoise en éducation financière : mieux orienter les efforts et les ressources consacrées à l'éducation
- 6** Stratégies nationales en éducation financière : contexte mondial
- 7** Enjeux financiers des Québécois
- 8** Contexte québécois
- 9** L'indice Autorité : une mesure concrète
- 10** Contribuer à un changement culturel à l'égard de l'argent
- 11** Premier volet
- 12** Deuxième volet
- 14** PLAN D'ACTION 2015-2018 VOLET CONCERTATION
- 15** PLAN D'ACTION 2015-2018 VOLET SANTÉ FINANCIÈRE
- 18** Ressources supplémentaires

Membres du Comité consultatif en éducation financière

Autorité des marchés financiers

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
Ministère des Finances
Office de la protection du consommateur
Retraite Québec

Chambre de la sécurité financière
Chambre de l'assurance de dommages
Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières

Mouvement Desjardins
Banque Nationale
Banque de Montréal
Financière Sun Life
Bourse de Montréal
Finance Montréal

Institut québécois de planification financière
Ordre des comptables professionnels agréés du Québec
Conseil des fonds d'investissement du Québec
Association des banquiers canadiens
Bureau d'assurance du Canada
Association canadienne des compagnies d'assurance de personnes

Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires
Union des consommateurs
Option consommateurs
Coalition des associations de consommateurs du Québec
Fair Canada

Stratégie québécoise en éducation financière : mieux orienter les efforts et les ressources consacrées à l'éducation

« En soutenant les consommateurs qui assument une part grandissante de responsabilités dans la gestion de leurs finances personnelles, nos nombreuses initiatives en éducation financière, conjuguées à celles de nos partenaires, portent fruit. Il importe toutefois de maintenir des efforts de sensibilisation soutenus et concertés puisque l'adoption de comportements favorisant la vigilance financière, comme dans tant d'autres domaines, est un processus de longue haleine. L'Autorité en fait l'une de ses priorités. »

Louis Morisset, président-directeur général Autorité des marchés financiers

Par le mandat de protection et d'assistance que lui confie le gouvernement du Québec, l'Autorité des marchés financiers (l'Autorité) accorde une grande importance à l'éducation financière des Québécois.

Depuis sa création en 2004, l'Autorité a consolidé une équipe dédiée à l'éducation financière; a amorcé ou appuyé financièrement plusieurs partenariats, notamment par son Fonds pour l'éducation et la saine gouvernance; a favorisé le réseautage au sein d'un nombre croissant d'organismes et de spécialistes dans le domaine; et a entrepris la mesure d'un indice sur la vigilance financière des Québécois (Indice autorité).

En tant que membre d'associations nationales et internationales, l'Autorité peut faire rayonner les initiatives québécoises et s'inspirer des meilleures pratiques ailleurs dans le monde.

C'est dans l'objectif d'optimiser les efforts et les ressources consacrées à l'éducation financière que l'Autorité s'est inspirée des leaders internationaux et a entrepris en 2014 le chantier d'une stratégie québécoise en éducation financière.

La première étape aura été de créer un forum réunissant des acteurs clés de l'économie québécoise, incluant les intervenants de l'encadrement des marchés financiers, l'industrie financière, les ministères et organismes publics concernés, ainsi que les principales associations de consommateurs. Le **Comité consultatif en éducation financière** (CCÉF) regroupe ainsi 25 organisations ayant accepté de collaborer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une stratégie québécoise en éducation financière.

La deuxième étape aura été de décider des orientations de la stratégie, suite à une consultation auprès des membres du CCÉF sur la vision et les grands axes proposés par l'Autorité.

La troisième étape aura conduit, à la suite d'une plus large consultation auprès des membres du Réseau québécois de spécialistes en éducation financière, à l'élaboration d'un plan d'action triennal. Sa mise en œuvre a débuté en juin 2015.

Ce document présente le résultat des travaux à jour incluant les grandes orientations retenues ainsi que le plan d'action triennal 2015-2018.

Stratégies nationales en éducation financière : contexte mondial

Définition d'une stratégie nationale d'éducation

Ensemble de propositions et d'actions coordonnées et mises de l'avant par plusieurs organismes pour améliorer les connaissances et les comportements des consommateurs en matière de finances personnelles.

Une stratégie d'éducation financière va au-delà de la diffusion d'information. Elle vise aussi à créer ou à changer les comportements des consommateurs afin qu'ils adoptent de saines habitudes en matière de finances personnelles tout au cours de leur vie.

L'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) recensait en 2015 plus de 50 États travaillant sur un projet de stratégie nationale en éducation financière. Le Canada n'a pas fait exception au mouvement en mandatant une chef du développement de la littératie financière et un Comité directeur national pour élaborer à la même époque une première stratégie.

Sans être le remède à tous les maux financiers, l'éducation financière constitue un complément important à l'encadrement des marchés et à la protection des consommateurs. Elle ne peut se substituer à une réglementation juste et efficace, mais peut être un facteur favorisant une plus grande participation des consommateurs dans les marchés financiers, et ce, aussi bien en termes d'inclusion socioéconomique que d'enrichissement de leur patrimoine financier.

L'élaboration d'une stratégie nationale permet entre autres de recenser les ressources disponibles, d'établir un diagnostic des besoins en éducation financière et des défis à relever. Une telle stratégie met également en relation les organisations œuvrant dans le domaine, les aide à identifier des objectifs communs et à mesurer l'efficacité des initiatives mises de l'avant par le plus grand nombre de partenaires possible.

Il s'agit donc d'une planification concertée visant à optimiser les efforts pour accroître les retombées à l'échelle d'un pays, d'un État ou d'une économie.

Selon l'OCDE, le succès d'un projet de stratégie nationale en éducation financière est souvent associé aux éléments suivants :

- un leader neutre et objectif jouant un rôle central tel un régulateur;
- un recensement des outils et programmes existants;
- un outil de mesure du niveau de littératie financière de la population visée;
- un réseau de partenaires bien établi.

Ces éléments étant réunis au Québec, il est donc possible et même souhaitable d'aborder les enjeux du contexte financier québécois dans le cadre d'une stratégie visant des objectifs propres à la province.

Enjeux financiers des Québécois

Au cours des dernières années, l'endettement des ménages québécois a considérablement augmenté pour s'établir à plus de 150 % du revenu personnel disponible.

Depuis quelque temps par contre, la croissance de l'endettement a ralenti, puis s'est stabilisée, tandis que le service de la dette (intérêt et capital) est demeuré stable, en raison notamment de repli incessant des taux d'intérêt ces dernières années.

Quoique moins élevé que dans l'ensemble du Canada, où le ratio d'endettement s'établit à 168 %, l'endettement des ménages n'en demeure pas moins préoccupant et représente une des principales vulnérabilités de l'économie du Québec.

La remontée en cours des taux d'intérêt aura certes un impact sur le service de la dette des ménages. Toutefois, c'est dans l'éventualité d'une hausse abrupte des coûts d'emprunt ou d'un ralentissement sévère de l'économie, que plusieurs d'entre eux pourraient se retrouver dans une situation précaire¹.

Les Québécois n'échappent pas non plus à des enjeux qui ont aussi été recensés ailleurs dans le monde. Par exemple, la complexité et la variété grandissante des produits financiers offerts aux consommateurs soulèvent un enjeu non seulement lié à la gestion du risque de perdre une partie importante des sommes investies, mais aussi à la convenance même des produits offerts ou recherchés.

Un autre enjeu important est la pérennité des régimes de retraite et le transfert de responsabilités vers les travailleurs et les retraités. Plus que jamais, l'enjeu de la planification de la retraite interpelle les spécialistes en éducation financière pour aider les Québécois qui doivent assumer davantage de responsabilités.

Ces phénomènes peuvent également - de façon plutôt paradoxale - s'avérer une opportunité pour inciter plus de Québécois à s'intéresser à la gestion de leurs finances par le biais de l'éducation financière. Ces enjeux financiers appellent une approche concertée la plus prometteuse que constitue la mise en œuvre d'une stratégie québécoise en éducation financière.

¹ Mario Houle, chef économiste à l'AMF, décembre 2017.

Contexte québécois

Plusieurs personnes prétendent que la société québécoise et sa majorité francophone subissent encore l'influence de certaines valeurs réfractaires à l'argent, notamment les valeurs judéo-chrétiennes ayant marqué plusieurs générations.

L'un des plus récents exercices de réflexion à ce sujet est la série télévisée *Les grands moyens*². Cette série documentaire multiplateforme de quatre épisodes propose une réflexion collective sur le rôle de l'argent. Les témoignages de personnalités du monde des affaires et du monde artistique y soulignent quelques-uns des clichés selon lesquels les Québécois demeurent souvent inconfortables à parler d'argent.

À bien des égards, notre relation avec l'argent nous distingue encore des Canadiens des autres provinces.

Le Québec se distingue aussi par la singularité des organismes qui œuvrent en éducation financière. Considérons entre autres la présence de l'Autorité qui assume un encadrement intégré du secteur financier québécois, notamment dans les domaines des assurances, des valeurs mobilières, des institutions de dépôt – sauf les banques – et de la distribution de produits et services financiers. L'Autorité a notamment le mandat d'informer, de sensibiliser et d'assister les consommateurs dans tous les domaines des finances personnelles.

L'Office de la protection du consommateur est un autre élément distinctif du paysage réglementaire et positionne le Québec à l'avant-garde en matière de protection des droits des consommateurs.

Soulignons aussi l'apport des coopératives de services financiers qui interviennent depuis plus d'un siècle en éducation financière; tout comme la contribution des ACEF ou des organismes d'aide au budget, actifs dans presque toutes les régions du Québec depuis un demi-siècle.

Dans ce contexte, une stratégie et un plan d'action propres au Québec sont susceptibles de maximiser les chances de succès de toute campagne et initiative en éducation financière.

L'indice Autorité : une mesure concrète

L'Indice Autorité évalue la perception de l'utilité et le taux d'adoption de 40 comportements financiers jugés avisés auprès d'un échantillon de 1 500 personnes responsables de la gestion des finances dans leur ménage.

Les données recueillies en 2016, lorsque comparées à celles de 2012 dévoilent une amélioration statistiquement significative, mais révèlent toujours plusieurs enjeux confirmant l'importance de concerter les efforts pour améliorer la vigilance financière des Québécois.

- En ce qui a trait à la planification financière de leur retraite, des améliorations sont observées. Toutefois, les Québécois demeurent peu nombreux à poser des gestes concrets. Moins d'un Québécois sur deux (43 %) a fait l'exercice de vérifier si les sommes épargnées sont suffisantes pour la retraite; un peu moins des deux tiers (60 %) tiennent actuellement compte de notions importantes comme l'inflation et l'espérance de vivre plus vieux que la moyenne.
- 29 % des Québécois faisant affaire avec un représentant lui ont déjà demandé comment il était rémunéré; et 33 % ne lui ont jamais posé de questions sur les frais.
- L'Indice Autorité révèle aussi que 41 % des investisseurs québécois font la démarche de vérifier si leur représentant est autorisé à leur vendre le produit offert, un geste concret à poser en consultant le registre de l'Autorité.
- Par ailleurs, les Québécois qui ne font pas affaire avec un représentant ont une vigilance financière moindre (52,3 %) que ceux qui bénéficient de l'expertise d'un professionnel (64,1 %).

Une 4^e édition de l'Indice Autorité sera réalisée à l'hiver 2018.

Contribuer à un changement culturel à l'égard de l'argent

Plusieurs spécialistes l'admettent : l'éducation financière n'est pas la solution miracle aux carences observées dans la société québécoise. Un consommateur, même doté d'un haut niveau de connaissances financières, est soumis à l'appel de l'offre abondante de crédit et de produits et services financiers et de l'irrationalité dans ses choix et ses comportements.

Concerter les efforts pour accroître les connaissances et sensibiliser à l'importance d'adopter de bons comportements financiers peut toutefois, à plus ou moins long terme, avoir des effets bénéfiques mesurables.

Un intérêt accru pour des sujets comme l'économie, les finances personnelles, l'investissement et la planification de la retraite peut faciliter l'acquisition de connaissances, la recherche d'assistance et l'adoption de bons comportements financiers. Ces retombées peuvent également contribuer à hausser la compétitivité des marchés financiers et la confiance des consommateurs envers ces marchés. Somme toute, un plus grand intérêt pour les questions d'argent peut encourager un mieux-être financier individuel et collectif.

La stratégie québécoise en éducation financière peut ainsi contribuer à moderniser la culture financière au Québec.

PREMIER VOLET

Vers un mouvement concerté pour l'avancement de l'éducation financière et l'amélioration de la santé financière des Québécois

Au Québec, le nombre élevé de programmes éducatifs et d'intervenants en éducation financière met en évidence le besoin de concertation.

Un recensement datant de décembre 2014 identifiait plus de 150 programmes et outils offerts à la population québécoise. De plus, de nombreux organismes travaillent à l'amélioration de la santé financière des Québécois.

Le travail en partenariat et le partage des ressources et des expertises constituent la meilleure façon de couvrir de façon optimale l'ensemble des compétences financières à développer chez les Québécois.

La reconnaissance du potentiel de chaque organisme, c'est-à-dire son champ d'expertise, sa feuille de route et son expérience auprès de sa clientèle, permettra d'envisager les partenariats susceptibles de créer des programmes efficaces ou de mieux développer les programmes existants, le tout dans un contexte dénué d'objectif de développement des affaires.

Dans le cadre du premier volet de cette stratégie, deux grands axes d'intervention sont retenus afin d'atteindre la vision proposée :

Reconnaître	Agir
Reconnaître le succès des programmes existants et les organismes en place.	Coordonner nos actions en éducation financière afin d'en maximiser les retombées.

Vision :

L'inventaire des ressources disponibles en éducation financière est à jour et accessible.

Chaque outil et programme éducatif est connu de son public cible et a fait l'objet d'une promotion planifiée.

Les organismes reconnaissent mutuellement leur expertise, leur mission et leurs publics cibles.

Les organismes considèrent les outils existants avant d'en produire de nouveaux.

Les organismes échangent sur les meilleures pratiques en éducation financière.

Le nombre de partenariats est en hausse.

DEUXIÈME VOLET

Par l'adoption de comportements avisés et l'acquisition de connaissances, les Québécois améliorent leur santé financière

Bien qu'elle interpelle d'abord les organismes à se concerter davantage, la stratégie québécoise en éducation financière cible l'ensemble des consommateurs, plus spécifiquement l'amélioration de leurs connaissances et de leurs compétences financières.

Les orientations retenues en 2014 tiennent compte des travaux de vigie, de recherche et de sondages menés par la Direction de l'éducation financière de l'Autorité. Elles s'inspirent également des discussions avec les membres du réseau québécois des spécialistes en éducation financière et des constats soulevés par les membres du Comité consultatif en éducation financière.

Selon l'ensemble de ces travaux et échanges, il s'avère important de donner priorité aux actions suivantes :

- Inciter les Québécois à parler davantage d'argent, de finances et d'économie.
- Susciter le passage à l'action dans la gestion des finances personnelles.
- Faciliter l'accès aux programmes de formation en éducation financière.
- Éveiller les consommateurs aux pièges de l'endettement et de la fraude financière.
- Accroître la confiance à l'égard des marchés financiers.
- Sensibiliser les Québécois à leurs droits et responsabilités en matière de finances personnelles.
- Reconnaître le rôle des représentants de l'industrie financière et les sensibiliser aux outils existants.
- Favoriser l'inclusion socioéconomique des plus démunis.

Trois grands axes d'intervention ont ainsi été retenus afin d'atteindre la vision proposée.

Parler	Apprendre	Agir
Contribuer à un changement de culture financière pour inciter les Québécois à parler davantage d'argent, de finances et d'économie.	Offrir des occasions d'apprentissage à tous les moments décisifs de la vie, dans les formes et les réseaux les plus accessibles.	Promouvoir la prise d'actions bénéfiques chez les Québécois dans la gestion de leurs finances.

Vision :

<p>Les Québécois n'hésitent pas à discuter de finances personnelles de façon à améliorer leurs connaissances et obtenir l'aide dont ils ont besoin.</p> <p>Les Québécois sont à l'aise de parler d'argent avec un conseiller, de poser des questions et comprennent les choix qui leurs sont offerts.</p> <p>Les finances personnelles occupent un plus grand espace dans les médias québécois.</p>	<p>Les Québécois ont de multiples occasions d'améliorer leurs connaissances financières.</p> <p>Les Québécois utilisent les ressources à leur disposition afin de poursuivre leur apprentissage financier tout au long de la vie.</p> <p>Les jeunes sont rejoints à tous les niveaux de leur parcours scolaire : au primaire, au secondaire, au cégep et à l'université.</p> <p>Le contenu éducatif est rédigé en langage clair et simple.</p>	<p>Les Québécois posent des actions pour améliorer leurs finances personnelles en utilisant un outil budgétaire, en épargnant, en s'assurant adéquatement ou en investissant.</p> <p>Les Québécois planifient leur retraite de façon plus proactive.</p> <p>Les Québécois utilisent le crédit de façon judicieuse et responsable et ont un esprit critique dans leurs choix de consommation.</p> <p>Les Québécois reconnaissent, évitent et dénoncent la fraude financière.</p>
---	--	---

PLAN D'ACTION 2015-2018

VOLET CONCERTATION

Des efforts seront consacrés à la reconnaissance des succès de partenariat et des projets collaboratifs en éducation financière.

L'Autorité des marchés financiers et ses principaux partenaires seront ainsi au cœur des actions de reconnaissance des expertises et de la valorisation des partenariats en éducation financière.

AXE 1

Reconnaître le succès des programmes existants et les organismes en place.

Actions	<ul style="list-style-type: none">• L'Autorité sollicitera les partenaires pour la mise à jour régulière des activités et la description des organismes en éducation financière.• L'Autorité fera une promotion continue du répertoire des outils et programmes en éducation financière.
Résultats visés	<ul style="list-style-type: none">• Le répertoire de l'Autorité est accessible, consulté, convivial et à jour.
Mesure	<ul style="list-style-type: none">• Feedback du Réseau québécois en éducation financière.

AXE 2

Coordonner nos actions en éducation financière afin d'en maximiser les retombées.

Actions	<ul style="list-style-type: none">• L'Autorité récompensera, par le biais d'un prix annuel, les meilleurs projets de partenariat lors de la Journée éducation financière.
Résultats visés	<ul style="list-style-type: none">• Les projets éducatifs réalisés en partenariat bénéficient d'une reconnaissance et d'une meilleure visibilité.
Mesure	<ul style="list-style-type: none">• Qualité des projets retenus.• Feedback du Réseau québécois en éducation financière.

PLAN D'ACTION 2015-2018

VOLET SANTÉ FINANCIÈRE

Les trois axes d'intervention de ce volet bénéficient d'un suivi des trois comités de travail créés lors de la Journée éducation financière 2015 pour la mise en œuvre de la stratégie et de son plan d'action.

Comité Connaissances et compétences financières

Ce comité est responsable d'établir un inventaire des compétences et connaissances nécessaires à une bonne santé financière tout au long de la vie, dans un premier temps à l'intention du réseau de l'éducation financière.

Comité Programmes éducatifs

Ce comité est responsable d'identifier les opportunités en éducation financière en fonction des clientèles établies et des objectifs de la stratégie. Il est appelé à innover dans la création de partenariats permettant d'offrir des programmes efficaces sans objectif de développement des affaires.

Comité Pour un changement de culture financière au Québec

Ce comité a pour mission de proposer des initiatives concertées pour encourager les Québécois à parler d'argent, de finances et d'économie.

Consultez le [Bilan annuel 2017 de la Stratégie québécoise en éducation financière](#).

AXE 1 Parler

Contribuer à un changement de culture financière pour inciter les Québécois à parler davantage d'argent, de finances et d'économie.

Actions	<ul style="list-style-type: none">• Poursuivre les initiatives valorisant les conversations sur l'argent.• Fournir et promouvoir auprès des Québécois les outils nécessaires pour qu'ils soient à l'aise de consulter un professionnel dans le domaine des services financiers ou d'un organisme d'aide au budget.• Élaborer et mettre en œuvre un plan de relations publiques lié au plan d'action de la stratégie auprès de journalistes ciblés.
Résultats visés	<ul style="list-style-type: none">• Les Québécois sont encouragés à parler d'argent.• Des outils sont accessibles pour permettre aux Québécois de demander des conseils ou de l'aide en matière de finances personnelles et ainsi parler d'argent avec un professionnel.• Un plan de relations publiques est produit pour augmenter l'intérêt des médias envers les finances personnelles et les effets sont mesurés.
Mesure	<ul style="list-style-type: none">• Établir une mesure annuelle par le biais d'un sondage.• Statistiques de consultation des outils• Analyse de la couverture médiatique

AXE 2 Apprendre

Offrir des occasions d'apprentissage à tous les moments décisifs de la vie, dans les formes et les réseaux les plus accessibles.

Actions	<ul style="list-style-type: none">• Développer un curriculum sur les connaissances et compétences financières en fonction des moments décisifs de la vie.• Promouvoir les initiatives rejoignant les jeunes du primaire, du secondaire et du collégial.• Augmenter le nombre d'activités en éducation financière en s'assurant d'offrir les programmes existants aux milieux de travail et communautaires.
Résultats visés	<ul style="list-style-type: none">• Un outil des compétences clés en fonction des moments décisifs de la vie est rendu accessible aux spécialistes en éducation financière pour le développement des futurs programmes.• On constate un nombre accru d'activités en lien avec l'éducation financière dans les établissements d'enseignement, les milieux de travail et communautaires.
Mesure	<ul style="list-style-type: none">• Validation du curriculum par des spécialistes en éducation financière• Recensement des activités par les partenaires

AXE 3 Agir

Promouvoir la prise d'actions bénéfiques chez les Québécois dans la gestion de leurs finances.

Actions	<ul style="list-style-type: none">• Accroître la promotion des avantages de l'épargne et de la planification financière.• Accroître la promotion des avantages de la planification financière de la retraite.• Continuer à éduquer les Québécois pour qu'ils développent le réflexe de comparer et vérifier avant d'acheter des produits/ services (en investissement ou en consommation) ou d'utiliser du crédit.• Poursuivre les efforts de sensibilisation et les partenariats en matière de prévention de la fraude financière.
Résultats visés	<ul style="list-style-type: none">• Amélioration des principaux indicateurs concernés, dont l'Indice Autorité.• Que ce soit à l'aide d'un représentant ou d'un calculateur, augmenter le nombre de Québécois qui vérifient s'ils épargnent suffisamment pour la retraite.• Les Québécois achètent les produits et services dont ils ont besoin, au meilleur coût possible.
Mesure	<ul style="list-style-type: none">• Indice Autorité et autres indicateurs statistiques• Statistiques d'utilisation des outils de planification

RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES

OCDE

Indice Autorité

Microsite des spécialistes en éducation financière